

Les Matinales européennes de la Concurrence

Associations professionnelles : identifier et prévenir les risques de concurrence



Jeudi 2 avril 2026 - (9h00 - 11h00)
Collège européen de Paris – Université Panthéon-Paris-Assas
28 rue Saint-Guillaume – F-75007 Paris

EN PRÉSENTIEL



PRÉSENTATION

Les associations professionnelles jouent un rôle essentiel dans la structuration de nombreux secteurs économiques : représentation des intérêts communs, accompagnement des adhérents, production de normes techniques. Mais ces missions collectives s'exercent dans un cadre juridique strict, où la coopération ne doit jamais se muer en collusion. La transposition de la directive ECN+ et le renforcement des pouvoirs de sanction des autorités de concurrence ont profondément renouvelé les obligations de vigilance pesant sur les associations et leurs membres. Cette Matinale de la concurrence proposera une analyse de ces évolutions de la pratique décisionnelle et de l'expérience du terrain pour

- identifier les zones de risque,
- les outils de prévention et
- les bonnes pratiques permettant aux associations d'exercer pleinement leur mission tout en respectant les règles de concurrence.

Les Matinales de la concurrence sont un espace privilégié de réflexions et d'échanges entre les mondes de l'entreprise, de l'université, des institutions et des avocats en droit de la concurrence français et européen.

Emmanuelle Claudel, Professeure à l'Université Paris-Panthéon-Assas

Martin Martinez Navarro, Membre du Service Juridique Commission européenne, professeur invité au Collège d'Europe, ULB et Science Po Paris

Charles Aronica, Délégué Général à la Fédération des Industries des Équipements pour Véhicules

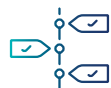
Frédéric Puel, Avocat associé Fidal



PROCHAINE MATINALE

28 mai 2026 : Collège européen de Paris – Université Panthéon-Paris-Assas

Réparation du préjudice concurrentiel : faire du droit de la concurrence un levier financier pour les entreprises



INFORMATIONS PRATIQUES

Inscription gratuite mais obligatoire depuis ce lien : <https://www.tfaforms.com/5165249>

Lieu : Collège européen de Paris – Université Panthéon-Paris-Assas – 28 rue Saint-Guillaume – F-75007 Paris

Parking/bus/métro : Parking Raspail ou Saint Germain des Prés / Métro Ligne 4, station Saint-Germain-des-Prés ; Ligne 10, station Odéon ; Ligne 12, station Rue-du-Bac / Bus lignes 63, arrêt Saint-Guillaume ; 86, arrêt Saint-Germain-des-Prés ; 68, 83, 84 ou 94, arrêt Varenne-Raspail

